



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 14 mai 2009 — N° 30

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 04.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 2, Loi donnant suite au discours sur le budget du 24 mai 2007, à la déclaration ministérielle du 1^{er} juin 2007 concernant la politique budgétaire 2007-2008 du gouvernement et à certains autres énoncés budgétaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 2 est adopté.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 25, Loi modifiant la Loi sur l'équité salariale.

Après débat, le rapport est adopté.

À 11 h 38, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 52 du Règlement, M. Chagnon, deuxième vice-président, suspend la séance jusqu'à 13 h 30.

14 mai 2009

La séance reprend à 13 h 32.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce) fait une déclaration concernant la Journée internationale contre l'homophobie.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration concernant les 20 ans de l'organisme « Je passe partout ».

Mme St-Amand (Trois-Rivières), en remplacement de M. Tomassi (LaFontaine), fait une déclaration concernant la Journée internationale de la famille.

14 mai 2009

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant les Jeunes démocrates.

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration concernant la commémoration du 61^e anniversaire du nettoyage ethnique du peuple palestinien.

M. Pelletier (Rimouski) fait une déclaration concernant la Coupe Memorial.

Mme Blais (Saint-Henri–Sainte-Anne) fait une déclaration concernant la Semaine l’amitié n’a pas d’âge.

Mme Maltais (Taschereau) fait une déclaration concernant le Gala Reconnaissance des Aînés Solidaires (AS) de Centraide.

M. Pigeon (Charlesbourg) fait une déclaration concernant la Journée nationale de l’implant cochléaire.

À 13 h 46, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu’à 14 heures.

14 mai 2009

Les travaux reprennent à 14 h 10.

Présentation de projets de loi

M. Dupuis, leader du gouvernement, ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 48 Code d'éthique et de déontologie des membres de l'Assemblée nationale

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 48.

M. Bachand, ministre des Finances, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 50 Loi modifiant la Loi sur les coopératives de services financiers et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 50.

M. Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 43 Loi sur le recouvrement du coût des soins de santé et des dommages-intérêts liés au tabac

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 43.

14 mai 2009

Mme Boulet, ministre des Transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 41 Loi modifiant la Loi concernant les partenariats en matière d'infrastructures de transport et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 41.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 198 Loi visant à exclure les pensions alimentaires pour enfants du calcul des revenus dans diverses lois à caractère social

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 198.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre des Transports, dépose :

Les rapports annuels de gestion de la Société de l'assurance automobile du Québec, du Fonds d'assurance automobile du Québec, et de Contrôle routier Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008;

(Dépôt n° 338-20090514)

Le plan d'action 2009 de Contrôle routier Québec;

(Dépôt n° 339-20090514)

Le rapport annuel de l'Agence métropolitaine de transport, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2008.

(Dépôt n° 340-20090514)

14 mai 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
Mme Gonthier (Mégantic-Compton) dépose :

Des cartes postales du Collectif pour un Québec sans pauvreté.
(Dépôt n° 341-20090514)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

Des cartes postales du Collectif pour un Québec sans pauvreté.
(Dépôt n° 342-20090514)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) dépose :

Des cartes postales du Collectif pour un Québec sans pauvreté.
(Dépôt n° 343-20090514)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement,
M. Khadir (Mercier) dépose :

Des cartes postales du Collectif pour un Québec sans pauvreté.
(Dépôt n° 344-20090514)

Dépôts de pétitions

Trois extraits de pétition concernant le financement des Auberges du cœur du Québec sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 153 citoyens et citoyennes de la circonscription de Pointe-aux-Trembles, par Mme Léger (Pointe-aux-Trembles);
(Dépôt n° 345-20090514)

14 mai 2009

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 148 citoyens et citoyennes de la circonscription de Rousseau, par M. Legault (Rousseau);
(Dépôt n° 346-20090514)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 116 citoyens et citoyennes de la circonscription de Marguerite-D'Youville, par Mme Richard (Marguerite-D'Youville).
(Dépôt n° 347-20090514)

Deux extraits de pétition concernant l'application d'une section de la *Loi sur la protection sanitaire des animaux* par la Société protectrice des animaux sont déposés par M. Rathé (Blainville) :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 162 citoyens et citoyennes de la circonscription de Blainville;
(Dépôt n° 348-20090514)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 82 membres de la communauté du Collège Lionel-Groulx de Sainte-Thérèse.
(Dépôt n° 349-20090514)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Lapointe (Crémazie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 010 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande de commission d'enquête sur les pertes historiques à la Caisse de dépôt et placement du Québec.
(Dépôt n° 350-20090514)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

14 mai 2009

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la contribution du Collectif pour un Québec sans pauvreté dans l'évolution et l'avancement des politiques québécoises en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 (2), 84.1 (3) et 185 du Règlement, M. Lemay (Sainte-Marie–Saint-Jacques), Mme Weil, ministre de la Justice, M. Caire (La Peltrie), et M. Khadir (Mercier) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale contre l'homophobie, qui a pour thème cette année « L'homosexualité n'a pas de frontières » et qui a pour objectif de sensibiliser la population en général, et plus particulièrement les communautés ethnoculturelles de toutes origines, aux réalités homosexuelles et à la diversité sexuelle.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi sur l'Institut national des mines;

14 mai 2009

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 4, Loi visant la régularisation et le développement d'abattoirs de proximité et modifiant la Loi sur les produits alimentaires;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 27, Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur les résultats de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de préparer l'audition de la Régie des alcools, des courses et des jeux sur sa performance, la délivrance des permis et la surveillance.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 298 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 15 mai 2009 entre M. St-Arnaud (Chambly) et M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, portant sur « L'état des services correctionnels au Québec », aura lieu exceptionnellement de 9 heures à 11 heures.

M. Gendron, troisième vice-président, informe également l'Assemblée que, le vendredi 22 mai 2009, M. Trottier (Roberval) s'adressera à M. Simard, ministre délégué aux Ressources naturelles et à la Faune, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « Les interventions gouvernementales dans le secteur minier québécois ».

14 mai 2009

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 308 du Règlement, M. Gendron, troisième vice-président, informe enfin l'Assemblée que le débat de fin de séance entre M. Khadir (Mercier) et M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, concernant l'enquête du juge Sansfaçon sur le décès de Freddy Villanueva, qui devait avoir lieu à la fin de la présente séance, est reporté à la séance du mardi 19 mai 2009.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le principe du projet de loi n° 22, Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 22 est adopté.

M. Gauthier, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 22 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des affaires sociales.

La motion est adoptée.

Débats de fin de séance

À 16 h 06, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Leclair (Beauharnois) à M. Dutil, ministre du Revenu, concernant les intérêts exigés par le ministère du Revenu à la suite du licenciement des travailleurs de l'usine Goodyear de Valleyfield.

14 mai 2009

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 19 mai 2009, à 14 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 16 h 20, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au mardi 19 mai 2009, à 14 heures.

Le Président

YVON VALLIÈRES